

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 20 FEVRIER 2025

Le 20 février 2025 à 9h10, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Madame Murielle GARRIGOU.

PRÉSENTS : MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME LANNELUC, M. BERNARD, MME MEYER, MME NEOLIER, M. ROBERT, M. BIDOUZE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS : M. GUIRAUD, MME BOUDEAU, MME SANS, MME ROHEL, MME BAHOUGNE.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 11 février 2025

DATE DE L'AFFICHAGE : 27 février 2025

★★★★★★

RAPPORTEUR : Madame Murielle GARRIGOU

N° 005-25 – OBJET : Adoption du Compte Administratif 2024

- ♦ Mr le Président étant absent et la présidence de séance étant assurée par Mme Murielle GARRIGOU
- ♦ Après examen du Compte de Gestion dressé par le Comptable Public et vérification de sa concordance avec le Compte Administratif,
- ♦ Après avoir examiné le Compte Administratif, entendu l'exposé du président de séance et pris connaissance des résultats,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE A L'UNANIMITE

↳ Le Compte Administratif 2024 du CCAS, qui est en concordance avec le résultat du compte de gestion, et dont la balance générale fait ressortir un excédent global de clôture de **68 790.42 €**.

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID : 033-263302374-20250221-DEL_005_25-DE

S²LOW

Résultat global

	Dépenses	Recettes	
Investissement	6 408.55	39 505 .57	33 097.02
Restes à réaliser	929.91	/	-929.91
Fonctionnement	212 852.30	249 475.61	36 623.31
TOTAL	220 190.76	288 981.18	68 790.42 €

A Lesparre-Médoc, 21 février 2025

La Vice-Présidente du CCAS,



Murielle GARRIGOU